

I. INTRODUCTION

par Édouard BONÉ

L'objet de la présente note est de présenter sobrement les observations et les conclusions qui se dégagent de l'étude d'un matériel archéologique et paléontologique recouvert à l'occasion de fouilles récentes développées dans le Massif des Rochers de Chauveau (fig. 1 et 2) commune d'Yvoir, section de Godinne-sur-Meuse, Province de Namur, Belgique (1).

Récolté dans les circonstances que l'on dira, par des fouilleurs enthousiastes de la région, MM. Gaëtan et Joseph BODEN, et Thierry FASTRÈS, ce matériel fut confié pour examen et interprétation aux auteurs de cette note. Encore que les fouilles aient été engagées, se soient déroulées et aient été menées à terme à l'insu des signataires, qui n'ont donc pu développer à leur sujet toute la rigueur critique souhaitable, l'ensemble osseux, lithique et céramique découvert est suffisamment important et original pour mériter un examen sérieux et objectif : il apporte de nouvelles données à la documentation, riche déjà, mais ancienne et toujours énigmatique, concernant les «hommes de Chauveau».

Historique

L'intérêt paléontologique et archéologique de Chauveau remonte aux années 1837-39 lorsque le Colonel DANDELIN signale pour la première fois l'existence d'ossements dans la caverne. L'exploration scientifique proprement dite est engagée par A. SPRING en mars 1842, poursuivie en 1852, et fait l'objet des premières publications de SPRING (1853 et 1864) et LE HARDY DE BEAULIEU (1860). Le relais est pris par G. SOREIL (1872 et 1875), débouchant sur les conclusions provisoires, de toute manière lacunaires encore, de VIRCHOW (1872), HOUZÉ (1903 et 1904) et RAHIR (1925).

Il y a plus d'un demi-siècle que le secteur n'a plus guère fourni de nouveaux éléments (2). En juillet 1976, des archéologues amateurs locaux, MM. G. et J. BODEN et T. FASTRÈS, ont engagé une nouvelle fouille dans le Massif de Chauveau,

(1) On utilise la graphie moderne *Chauveau* conformément aux documents de la toponymie et des cartes topographiques récentes et au *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la Province de Namur* (1970). Les publications anciennes utilisaient généralement la graphie plus courante à l'époque : *Chauvaux* ...

(2) Monsieur Paul du Ry put en avril 1972 reconnaître certains restes humains, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication.

non plus exactement dans l'abri sous roche découvert jadis par DANDELIN et fouillé par SPRING et SOREIL, mais à quelque 500 m de là, en direction sud-est, aux coordonnées longitude est $4^{\circ} 53' 04''$, latitude nord $50^{\circ} 21' 20''$ (Cadastre Section B, 1^{re} feuille, 13K'). La (ou les) grottes en question, qu'on désignera dans cette note CHI/76 et CH2/77 sont situées à ± 160 m d'altitude, à une trentaine de mètres au-dessus de l'étiage de la Meuse, sur le versant boisé exposé au sud-sud-ouest de la rive droite, non loin d'un petit vallon asséché, et semblaient aux fouilleurs «susceptibles d'avoir été jadis occupées par l'homme». Le pronostic était bon : les chercheurs furent bientôt récompensés de leur effort. Un abondant matériel osseux, lithique et céramique était mis à jour, parmi lequel une sépulture manifeste avec des éléments de parure particulièrement originaux.

C'est cet ensemble néolithique, aux caractéristiques archéologiques Seine-Oise-Marne, avec datation ^{14}C de 4.970 ± 80 B.P. qui est décrit dans les diverses sections de cette note.

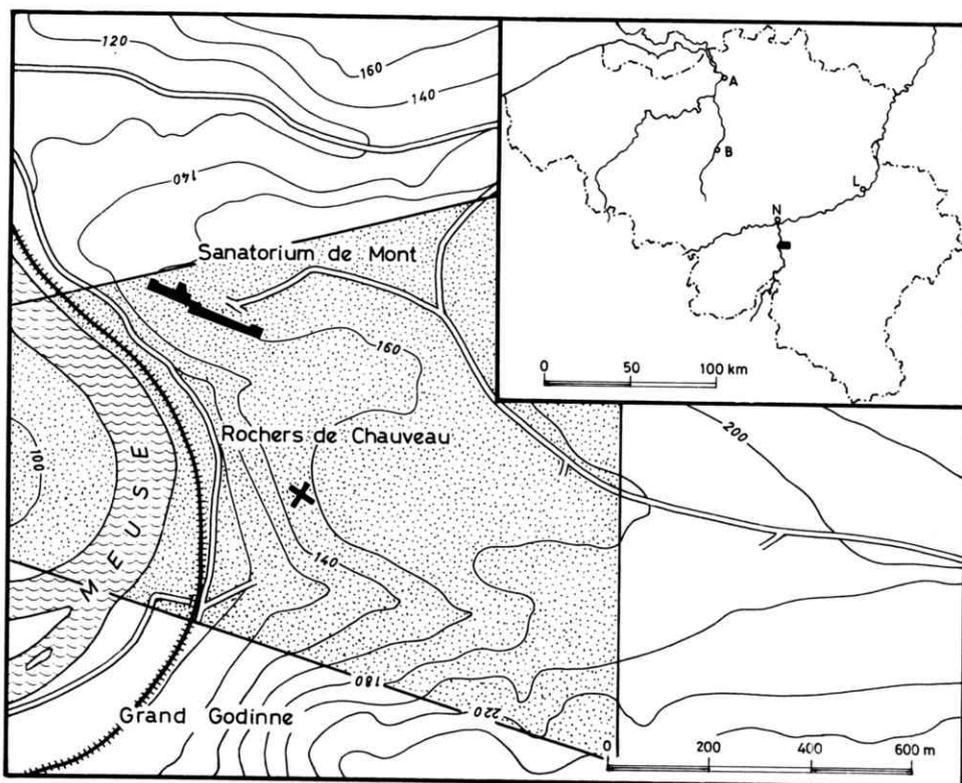


FIG. 1. – Plan de situation des grottes de Chauveau
La surface pointillée correspond à la surface photographiée de la fig. 2



FIG. 2. – Photo aérienne oblique du site de Chauveau et de ses environs

S : Sanatorium de Mont ; V : Vallon du Mont des roches ; Vs : vallon sec ; Cf : ligne de chemin de fer Namur-Dinant ; RND : route de Namur à Dinant ; 1 et 2 : grottes d'où proviennent les documents de la présente étude ; 3 : petite grotte avec ossements d'animaux ; 4 : grotte «la Mystérieuse» ; 5 : grotte «des buis» ; 6 et 7 : grottes fouillées par Paul du RY (avril 1971) ; 8 : trou «du blaireau» ; 9 : abri sous-roche de Chauveau, fouillé par SPRING et SOREIL au XIX^e siècle.

On pense qu'il n'est pas inutile de laisser aux inventeurs la responsabilité de proposer leur propre description du travail de reconnaissance et de découverte. Voici le rapport communiqué par l'un d'eux.

LES GROTTES DE CHAUVEAU CH1/76 ET CH2/77

Par Thierry FASTRÉS

DESCRIPTION DE LA GROTTTE CH1/76

L'entrée de la grotte (fig. 3 et 4) se présente en forme d'arc brisé d'une hauteur d'un mètre cinquante orientée plein sud. Initialement, elle était accessible jusqu'à une profondeur de deux mètres cinquante par un conduit orienté sud-nord le long duquel le plafond descendait progressivement jusqu'à toucher le sol.

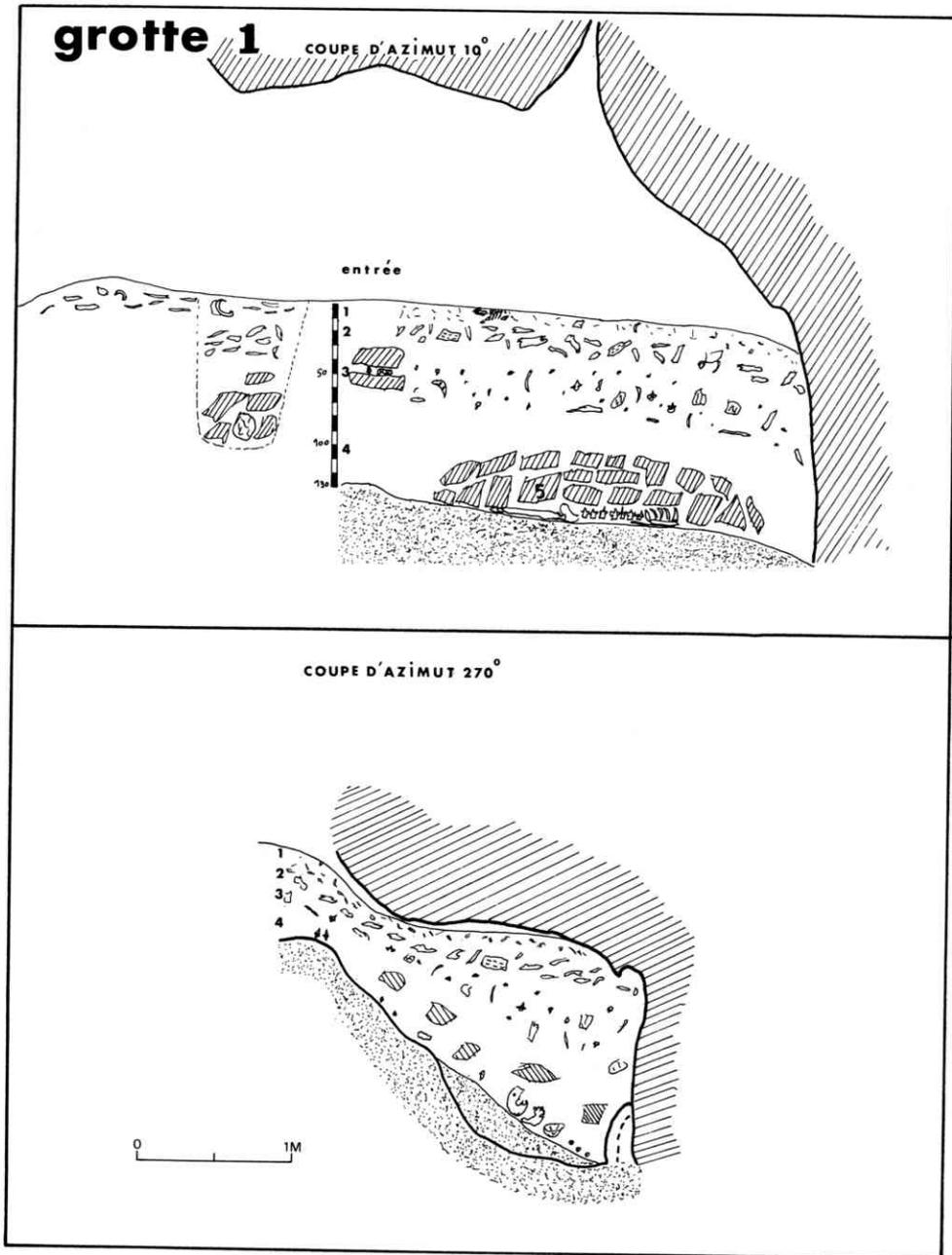


FIG. 3. — Coupes dans la première grotte de Chauveau

Après déblayage d'un mètre trente de terre meuble contenant les vestiges, jusqu'à une couche d'argile dure, la grotte se présentait longitudinalement en angle droit, un deuxième boyau orienté est-ouest prolongeant le premier.

LES FOUILLES EN CH1/76

Étant donné l'exiguïté de la grotte, le premier couloir fut fouillé entièrement avant le boyau latéral. La couche supérieure (fig. 3, 1) formant la surface naturelle du sol était formée d'un amalgame de pierres, de terre noire et de feuilles. Elle ne contenait que des os de petits rongeurs. Dans la deuxième couche (fig. 3, 2) d'une profondeur de trente centimètres, on trouva un grand nombre d'ossements humains ou animaux, tous brisés, fendus dans le sens de la longueur. Il ne nous semble pas avoir relevé sur ces os des traces de coups, hormis sur un fragment de pariétal. Il est à noter que tous ces os sont longs et contiennent de la moelle, ce qui nous rappelle les conclusions de SPRING dans son rapport sur la fouille de l'abri sous roche de Chauveau. Mêlés à ces ossements, quelques fragments de poterie rouge d'une épaisseur d'environ un centimètre. Ces poteries sont grossièrement façonnées ; parfois elles ont un bord ou une poignée, ou encore sont décorées de lignes discontinues et parallèles. Un autre genre de poterie fut aussi trouvé dans le fond de la grotte, en surface mais visiblement moins ancien et travaillé au tour. Le diamètre des poteries rouges devait être notablement grand d'après la courbure des morceaux ; sans doute servaient-elles à stocker des provisions.

A cinquante centimètres de profondeur, entre deux grosses pierres (fig. 3, 3), est trouvée la première pointe de flèche (fig. 11, n° 9), finement taillée. À côté de la dite pointe, une moitié droite de mandibule portant encore 4 dents. On trouva également la moitié inférieure gauche d'une autre mâchoire plus usée, moins haute et dépourvue de dents. Toujours dans la même couche, de nombreux os de crâne et plus de trois cents dents humaines, dont certaines sont cariées jusqu'à la racine ou fortement usées. Le charbon de bois aussi est nombreux et disséminé sur toute la surface. Des fragments d'os de crâne sont calcinés. On mit également à jour des vertèbres, des côtes et divers ossements humains ainsi que quelques dents de cervidés et le sommet du crâne d'un de ces animaux.

La quatrième couche (fig. 3, 4), de quatre-vingt à cent-dix centimètres ne comporte presque plus d'ossements ou de charbon de bois ; par contre, on peut y voir quelques silex taillés : grattoirs, éclats, couteaux. Cette couche se terminait par un lit de pierres.

La cinquième et dernière couche est de loin la plus importante. En effet, on y trouva un squelette en position dorsale (fig. 4), orienté nord-est, les pieds vers l'extérieur de la grotte. Il était recouvert de pierres et comprenait les côtes brisées avec le sternum entier, cinq vertèbres lombaires, le sacrum, l'os iliaque qui était incomplet dans sa partie supérieure et aux ischions, le fémur gauche complet mais brisé en son milieu, la partie supérieure du fémur droit, l'humérus gauche complet, la partie intérieure de l'humérus droit et enfin une partie du radius et du cubitus droit.

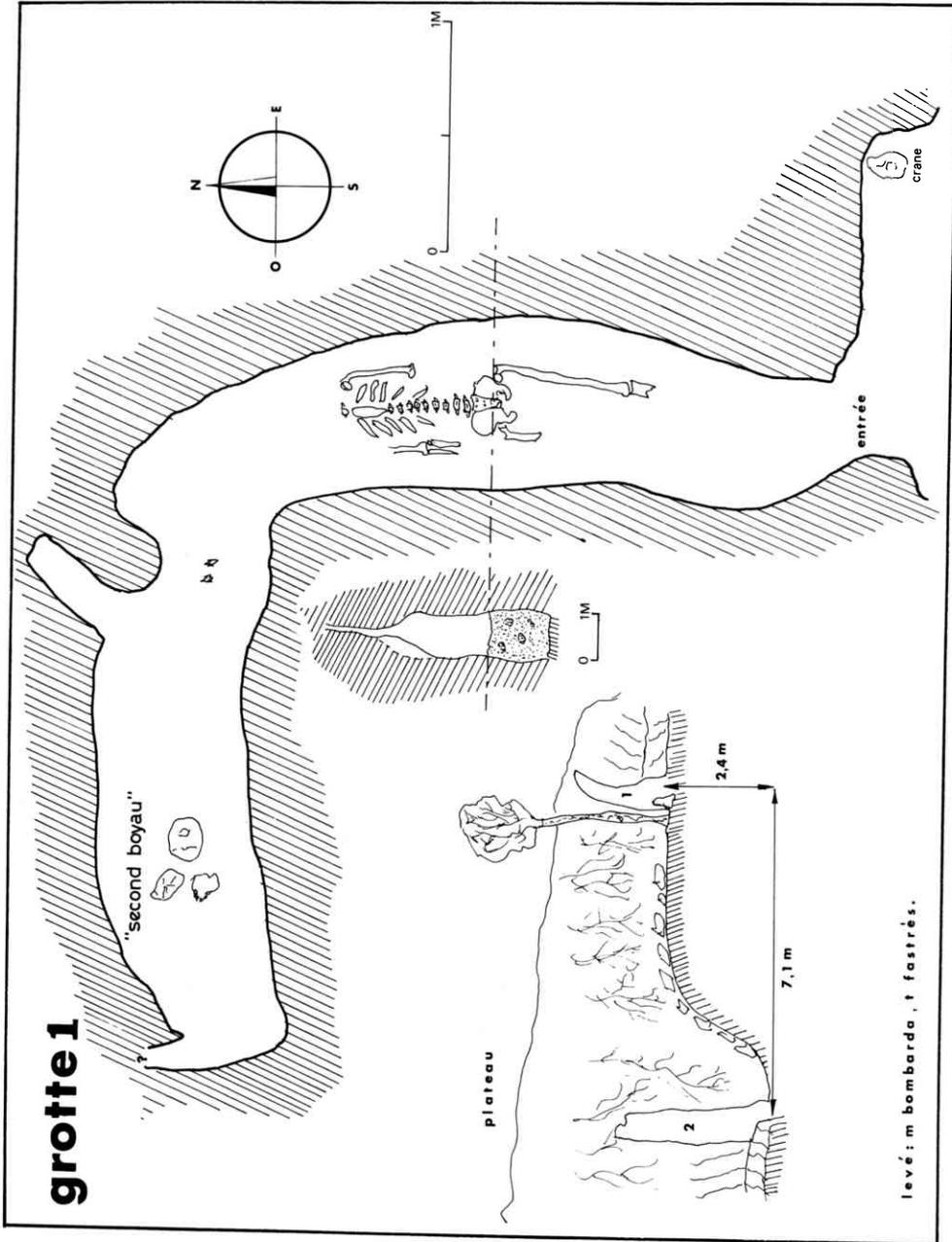


FIG. 4. - Plan de la première grotte

Le crâne était séparé du squelette⁽³⁾ mais fut retrouvé lors du dégagement du deuxième boyau (fig. 4), associé à deux autres calvaria, incomplets. Le défunt portait un magnifique collier dont les éléments ont été dispersés dans la grotte. Lors de la décomposition du cadavre, crâne et collier ont dû rouler au fond de la grotte à cause de la déclivité du terrain. Cinquante centimètres après le coude formé par deux couloirs se trouvaient deux pointes de flèche (fig. 4 et 11), plus larges et moins belles que la première. Derrière le crâne se trouvaient une calotte crânienne et, provenant d'un troisième crâne, le maxillaire supérieur et l'occipital.

De ces observations, je conclus qu'il s'agit là d'une sépulture néolithique. Les objets trouvés avec le squelette ne permettent pas de penser le contraire.

LA GROTTE CH2/77

C'est le vendredi 28 janvier 1977 que fut commencé le dégagement de la grotte située environ deux mètres en contrebas de celle précédemment décrite (fig. 5 et 6). Cette grotte est formée d'une diaclase verticale de 2.5 m à l'entrée et s'abaissant jusqu'à 1.91 m au fond. Par un étranglement dans la roche on peut pénétrer dans une cheminée montant à 3 mètres.

A 10 centimètres de profondeur (fig. 6, 1) on trouva des poteries blanches et d'autres, de couleur brune, vernies sur une face. Dans une couche plus profonde (fig. 6, 2), les mêmes poteries que celles de la grotte précédente, en argile rouge, grossièrement façonnées et parfois décorées de traits discontinus. Un morceau portait même la trace ou l'empreinte d'un pouce. Jusqu'à la profondeur de 60 cm (fig. 6, 3) on peut découvrir cinq disques percés en pierre ainsi qu'une dent percée également dans le fond de la grotte et dans le couloir de droite (fig. 12). Dans tous les niveaux on trouva beaucoup de phalanges et de métacarpes ainsi que des dents et deux fragments de maxillaire inférieur.

A une profondeur de trente centimètres gisait un grand nombre de morceaux de charbon de bois. Vers le milieu de la cavité, un crâne incomplet était pris dans l'enchevêtrement des racines d'un lierre, tandis qu'un peu plus profondément et dans la partie terminale de la grotte se trouvait un squelette d'enfant, incomplet lui aussi : une partie du bassin, une partie supérieure d'un fémur ainsi que des côtes et quelques morceaux de crâne d'une épaisseur très réduite. Le niveau stratigraphique inférieur était formé de limon durci et stérile. L'habitabilité de cette grotte était moins importante que celle de la précédente : il paraissait au premier abord qu'elle serait moins intéressante, ce qui se révéla exact.

LES ALENTOURS DE LA GROTTE (A-CH)

La plateforme d'environ seize mètres carrés par laquelle on accède à l'entrée de la grotte fut fouillée partiellement. Une tranchée fut pratiquée longitudinalement et

(3) On dira plus loin (Section II, Les restes osseux humains de Chauveau), les réserves des A.A. à propos de cette interprétation des inventeurs.

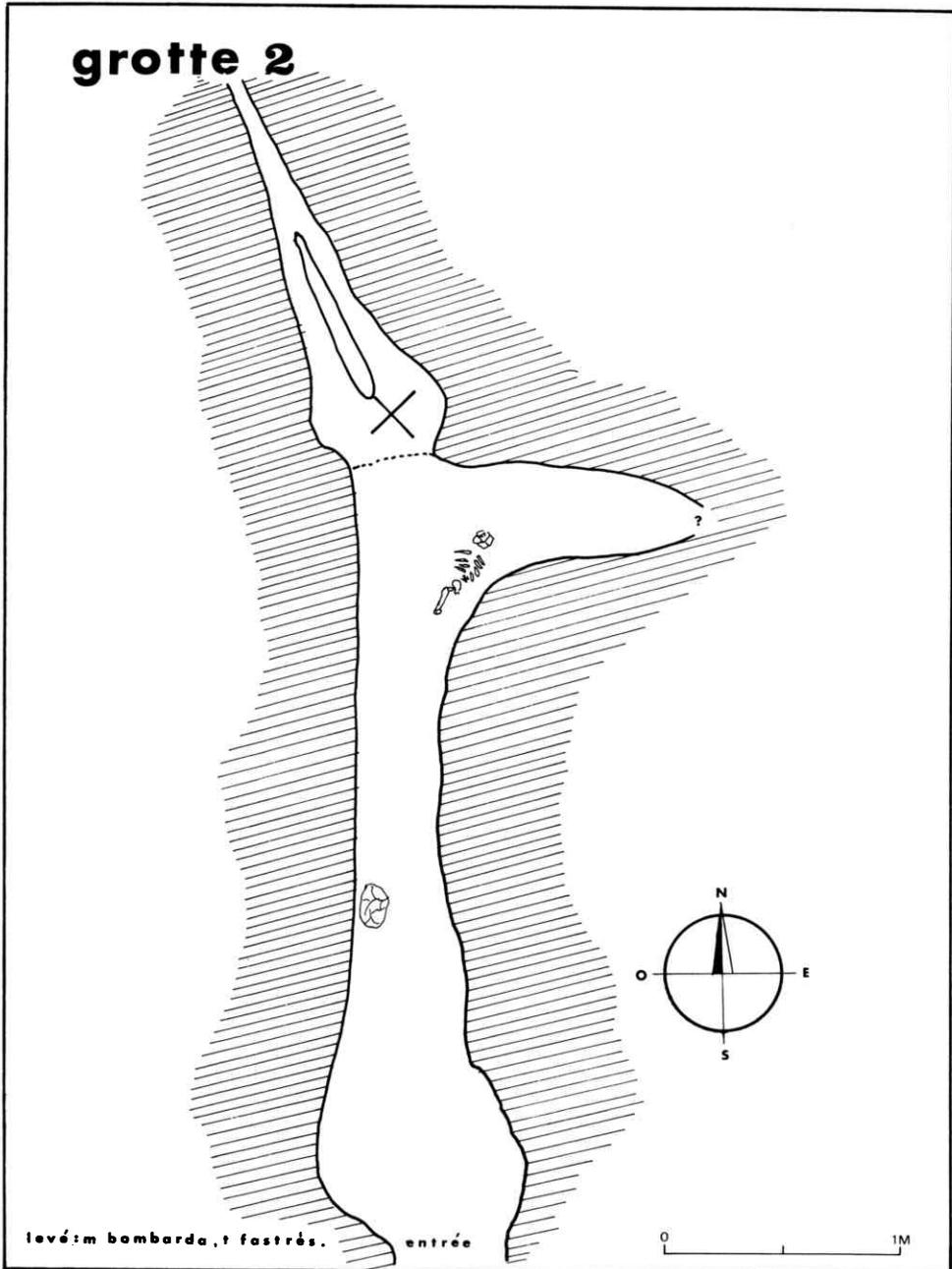


FIG. 5. – Plan de la seconde grotte

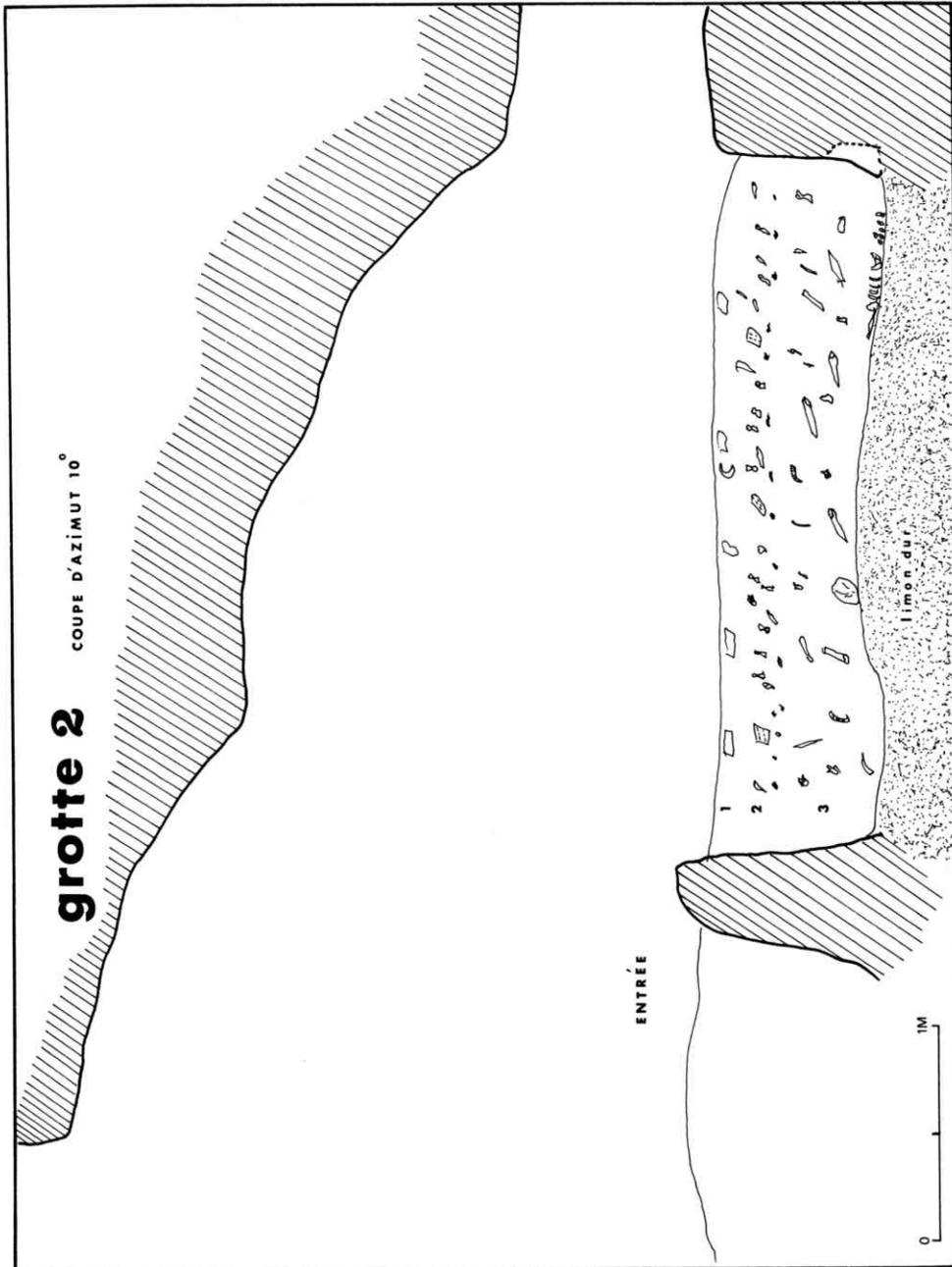


Fig. 6. - Coupe dans la seconde grotte

parallèlement à la roche à la gauche de l'entrée. Celle-ci contenait le plus d'ossements, juste en face de l'entrée. Sur la gauche et à un mètre de profondeur, on déterra un crâne incomplet et la partie inférieure d'un fémur, cassés sous le poids des éboulis.

A l'époque préhistorique, la grotte s'avancit certainement plus en avant et la roche formait abri en cet endroit. Juste en face de l'entrée on trouva un morceau d'humérus et de radius ainsi que deux galets percés dont un était évidé et deux grattoirs en silex. Plus loin et à dix centimètres de profondeur, on mit à jour des fragments de poterie blanche, dont le bord d'un pot parfaitement rond.

Tout le sommet du plateau était une station néolithique : des fouilles faites au siècle passé permirent la découverte de centaines de silex. A l'époque où il faisait des fouilles au-dessus de Chauveau, Mr. Paul du Ry en ramassa aussi à cet endroit. Pour notre part, nous en possédons environ deux cents à ce jour, trouvés lors de simples promenades dans le bois. Il existe une place, pas très éloignée du vallon sec, où les silex sont plus abondants. Peut-être y avait-il là des cabanes ou une aire de taille. On trouve également des silex dits «éolithes» de médiocre qualité, à fleur de sol, dans les prairies ou les champs cultivés, mais c'est sur le bord du plateau qu'on en trouve le plus. Peut-être était-ce une clairière, d'où l'on pouvait surveiller toute la vallée, un véritable endroit stratégique.

~~H. LES RESTES OSSEUX HUMAINS DE LA GROTTTE CH 1/76~~

~~par Bernard HALACZEK~~

~~Les restes osseux proposés pour étude proviennent de divers niveaux de la fouille, sans qu'il ait toujours été possible de distinguer adéquatement les couches correspondantes. D'après le protocole de fouille fourni par M. R. FASTER (cf. plus haut), un grand nombre d'ossements humains, des os longs tous brisés, éventuellement calcinés, et plusieurs centaines de dents humaines ont été récoltés à quelque 30-50 cm de profondeur dans le premier boyau, sous une couche de terre noirâtre. Plus profondément, les fouilleurs ont découvert un squelette relativement complet, sans crâne, en position allongée dorsale. Trois calvaria lacunaires proviendraient encore d'un boyau perpendiculaire, sans doute en connexion avec la première galerie.~~

~~L'ensemble de ce matériel osseux comporte ainsi :~~

- ~~a) squelette crânien : fragments du calvarium : 36~~
- ~~fragments maxillaires : 6~~
- ~~fragments mandibulaires : 9~~

~~Cet ensemble crânien représente un minimum de 7 individus. On peut y reconnaître un enfant, un adolescent, un vieillard et quelques adultes, parmi lesquels deux pourraient être masculins et deux féminins.~~